

ANNEXE EAU PLUVIALE

Annexe 11 : Commune de La Ciotat

1°/ Présentation générale

La commune de La Ciotat est découpée en quatre grands bassins versants, dont trois fortement urbanisés, qui se rejettent tous dans la Baie de La Ciotat.

Les eaux pluviales du bassin versant situé au sud-ouest sont principalement évacuées par le ruisseau de la Bucelle, enterré dans le centre-ville. Ce ruisseau a été récemment dévié pour se rejeter dans les Chantiers Navals et non plus dans le Vieux Port.

Le bassin versant du vallon de Roubaud à l'ouest et au nord-ouest rejette les eaux pluviales par deux exutoires. En effet, un axe artificiel dit « Lumière » a été créé pour évacuer les eaux pluviales en provenance du massif et des zones urbanisées au nord. Toutefois, pour un épisode pluvial avec une période de retour supérieure à la décennale, une partie de ces eaux pluviales rejoignent le vallon de Roubaud. Ces deux axes sont partiellement enterrés dans les zones urbaines et de nombreux bassins de rétention sont présents sur ce secteur.

Un troisième bassin versant, le bassin versant du Vallat de Saint Jean, récupère les eaux pluviales provenant de Ceyreste au Nord. Les lotissements qui y ont été construits récemment sont équipés de leur propre bassin de rétention.

Le bassin versant situé à l'est est beaucoup moins urbanisé.

Les eaux pluviales de La Ciotat transitent par 45 km de canalisations et 21 km de réseaux aériens et Vallats (relevant de la compétence GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). La commune compte 17 ouvrages de rétention d'un volume total estimé à 38 000 m³.

2°/ Exutoires

Les eaux pluviales de la commune se rejettent dans la baie de La Ciotat via 5 exutoires principaux et 11 exutoires secondaires. Les autres exutoires recensés se rejettent dans les axes principaux d'évacuation.



3° Schéma du réseau actuel :

